



Conseil de Direction
Cinquante-cinquième session

GC/55/5
02/04/2013

Lyon, 16–17 mai 2013
Auditorium

REPONSE DU DIRECTEUR AUX RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA 49^{EME} SESSION

1. Le Conseil scientifique fournit évaluations et conseils au Directeur et au Conseil de Direction sur les activités scientifiques et la stratégie globale du Centre. De manière ponctuelle, les membres du Conseil scientifique participent également à des groupes de travail afin de conseiller le Directeur sur certains projets spéciaux. Citons ainsi comme exemple la contribution du Dr Bettina Borisch, l'année dernière, à la discussion sur les projets retenus pour la série de la Classification OMS des tumeurs.
2. Le dialogue entre le Conseil de Direction et le Conseil scientifique est encouragé par le biais de téléconférences régulières avec le Directeur et par la présence du Président et du Vice-président du Conseil de Direction au Conseil scientifique et du Président du Conseil scientifique (sortant et élu) au Conseil de Direction.

Rapport annuel intérimaire du CIRC 2012

3. Le Directeur a présenté le Rapport annuel intérimaire et a souligné certaines des principales réalisations du Centre, en insistant sur la nature collaborative et interdisciplinaire des recherches. Le Directeur note avec satisfaction les félicitations du Conseil scientifique quant aux résultats impressionnants obtenus au cours de l'année dernière.

Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC

4. Le rapport a été présenté par le Dr Martyn Plummer. Le Conseil scientifique a souligné l'importance des travaux portant sur la façon de traiter les découvertes fortuites. En effet, il s'agit là d'un défi pour l'ensemble de la recherche biomédicale, y compris pour les études d'association pangénomique et le séquençage du génome entier. Les travaux se poursuivent donc pour fournir une approche qui soit acceptable pour les études du Centre.

Réponse du Directeur aux audits des Sections Données du cancer (CIN) et Environnement et rayonnements (ENV), réalisés en janvier 2012

5. Les Sections CIN et ENV ont toutes deux reçu la mention « Remarquable » et leurs travaux ont été classés dans la catégorie « Adéquation parfaite » avec la mission du Centre. Les discussions du Conseil scientifique ont porté sur les mesures adoptées suite à l'audit.
6. En ce qui concerne la Section CIN, le Conseil a émis un certain nombre de commentaires sur les « Pôles régionaux » d'enregistrement du cancer, qui représentent la principale stratégie de l'Initiative mondiale pour l'enregistrement du cancer dans les pays à revenu faible et intermédiaire (GICR). La Section CIN a ainsi établi un Groupe GICR de chercheurs principaux, composé des dirigeants de chaque Pôle régional. Présidé par le Chef adjoint de la Section, ce Groupe doit garantir le partage des meilleures pratiques, l'identification des possibilités de recherche et la sensibilisation des autorités sanitaires nationales à l'enregistrement du cancer. Un certain nombre d'activités de formation sont déjà menées sous les auspices de ces Pôles régionaux.
7. Le Conseil scientifique a remarqué qu'il était nécessaire de rechercher des financements pour ces derniers. La recherche de fonds est en cours, en partenariat avec l'UICC, qui a fait de GICR l'un de ses deux principaux programmes pour le Sommet mondial du cancer, qui se tiendra en 2013. Par ailleurs, le CIRC œuvre étroitement avec le Secteur Maladies non transmissibles et santé mentale de l'OMS sur la mobilisation des ressources pour l'enregistrement du cancer, puisque l'incidence du cancer constitue l'un des indicateurs observés dans le Cadre mondial de suivi des Maladies non transmissibles de l'OMS.

Orientations futures pour le Groupe Education et formation

8. Le Groupe Education et formation (ETR) est dirigé par Mme Anouk Berger depuis le 21 mai 2012. Mme Berger a présenté les orientations passées et à venir de ce domaine essentiel.
9. Le Directeur s'est félicité que le Conseil scientifique ait accueilli avec satisfaction la nouvelle orientation générale des activités et des initiatives du Groupe ETR. Conformément à ce qui lui a été demandé, le Directeur produira un rapport biennal au Conseil scientifique.
10. Le Conseil scientifique a également noté l'importance de l'équilibre mis en place par le CIRC en matière de formation des personnes par des bourses, des cours et des ateliers, et les initiatives de formation sur le plan institutionnel, associées à des projets de recherche en collaboration.
11. Les entretiens, menés avec les chercheurs postdoctoraux dans le contexte de la Charte postdoctorale, ont souligné la satisfaction de ces chercheurs quant au soutien que leur a apporté le Centre et a également mis en lumière l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard de l'Association des jeunes chercheurs, qui a été lancée récemment. Ce groupe, qui constitue une initiative créée et gérée par des chercheurs pré- et postdoctoraux, a pour objectif de fournir plus de possibilités d'interactions sociales, de mise en réseau et d'évolution professionnelle pour les chercheurs du Centre en début de carrière. Le CIRC explorera également les options à sa disposition pour fournir un système d'encadrement à ces jeunes chercheurs.

Projet de programme (2014–2017) et de budget (2014–2015)

12. Le Conseil scientifique a constaté les défis financiers auxquels est confronté le Centre et a recommandé au Conseil de Direction d'approuver le budget pour 2014–2015 (voir le document GC/55/7).

13. Le Conseil scientifique s'est félicité que la Stratégie à moyen terme actuelle (2010–2014) puisse être rallongée d'une année supplémentaire afin de pouvoir l'aligner avec d'autres cycles de planification du Centre. Ce sujet est porté à l'attention du Conseil de Direction dans le document GC/55/8.

Acquisition d'équipement scientifique

14. Le Conseil scientifique a approuvé les propositions d'achat d'équipement, qui comprennent le remplacement d'un certain nombre d'éléments essentiels, à présent obsolètes. Le Conseil de Direction est invité à examiner cette recommandation dans le document GC/55/14D.

15. Le Conseil scientifique a une fois de plus souligné l'importance d'étudier les besoins informatiques lors de l'achat de nouveaux équipements scientifiques. Certains membres du Conseil scientifique ont observé que cette position avait également été réitérée pendant les audits scientifiques des deux Sections. Le Directeur a accueilli favorablement ces contributions et, après avoir attentivement examiné les capacités informatiques du Centre, a décidé de soumettre une demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction pour compléter les investissements menés actuellement à partir d'autres sources de financement disponibles, et ce en vue de répondre au mieux aux exigences croissantes dans ce domaine (voir le document GC/55/14F).

Orientation future de la Biobanque du CIRC

16. La disponibilité d'échantillons biologiques bien caractérisés, associés à des études menées dans le monde entier, constitue un atout maître du Centre. Le CIRC est ainsi en train de réunir des informations complètes sur ces échantillons biologiques et de créer une biobanque intégrée. En parallèle à ces mesures, une politique d'accès a été élaborée, pour encourager l'utilisation la plus efficace possible de ces échantillons, en collaboration avec des chercheurs internationaux.

17. Le Conseil scientifique a apporté son soutien à la vision du CIRC, qui consiste à jouer un rôle de premier plan dans le secteur de la biobanque, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Sur la recommandation du Conseil scientifique, le Centre mène actuellement une enquête pour évaluer les éventuelles conditions qui l'amèneraient à agir de façon plus systématique en tant que conservateur des échantillons biologiques et à fournir un appui technique aux collaborateurs des PRFI. Le Centre travaillera sur ce sujet en étroite collaboration avec d'autres partenaires, dont le *National Cancer Institute* et le *Centre for Global Health*, aux États-Unis d'Amérique.

18. Le projet d'un nouveau bâtiment pour le CIRC est l'occasion de planifier de manière adéquate l'intégration de cette ressource essentielle à la nouvelle construction. Le Directeur rendra ainsi compte, dans la conception du futur bâtiment, des recommandations du Conseil scientifique sur le besoin de se montrer plus ambitieux en termes d'espace ; sur les avantages d'un bâtiment indépendant pour la biobanque ; sur l'automatisation des processus de la biobanque ; et sur les procédures de sauvegarde grâce au stockage d'échantillons hors site.

Bâtir l'avenir : la vision scientifique portant le « Nouveau Centre »

19. Le Directeur a noté que le Conseil scientifique a reconnu la cohérence des principes soulignés dans le document SC/49/11 pour le « Nouveau Centre » (voir le document GC/55/9B) avec la vision des activités futures du Centre, y compris les exigences concernant des espaces de laboratoire adéquats.

20. Le Directeur prendra en compte un certain nombre de recommandations émises par le Conseil scientifique lors de discussions à venir sur la conception du « Nouveau Centre », afin, notamment, de maintenir une souplesse d'aménagement maximale dans le nouveau bâtiment ; de créer un environnement qui optimise les collaborations entre Sections ; et de garantir un impact architectural cohérent avec le statut, le rôle et les résultats du Centre.

Initiatives scientifiques en cours

21. Toutes les Sections scientifiques, à l'exception des deux Sections faisant l'objet d'un audit, ont brièvement présenté leurs principaux projets en cours. Elles ont ainsi esquissé un certain nombre de questions clés concernant leur future stratégie, sur lesquelles elles ont sollicité l'avis des membres du Conseil.

22. Le Directeur s'est réjoui de l'excellent retour que cette initiative a obtenu de la part des membres du Conseil scientifique. Il a également tenu à féliciter l'ensemble des Chefs de Groupes et de Sections pour les commentaires qu'ils ont reçus. Par ailleurs, un certain nombre de suggestions constructives ont été émises par le Conseil scientifique dans le rapport, qui guideront le Centre lors de discussions plus approfondies sur ces projets.

Audit scientifique des Sections Détection précoce et prévention (EDP) et Nutrition et métabolisme (NME)

23. Le Directeur s'est félicité des conclusions fournies par les comités d'audit, qui ont délivré à ces deux Sections la mention « Remarquable » et « Adéquation parfaite » avec la mission et la stratégie du Centre. Etant donné les modifications significatives qui ont eu lieu dans ces Sections au cours de ces dernières années, ce résultat constitue une approbation importante des activités actuelles et prévues du Centre.

24. Le Directeur examinera la stratégie générale de la Section EDP avec des membres du personnel d'encadrement en raison, notamment, des possibilités qui sont offertes au CIRC dans le domaine de la recherche sur la mise en œuvre des résultats scientifiques. Cet examen portera sur la planification du remplacement du personnel arrivant à l'âge de la retraite, le type de

compétences requises et l'équilibre entre l'apport de compétences en interne et le recours à des savoir-faire externes. Le Directeur a invité un expert réputé dans ce domaine, le Professeur David Hill, du *Cancer Council Victoria*, à passer plusieurs mois au CIRC en 2013 dans la Section EDP pour apporter son soutien à cette analyse.

25. Les comités d'audit ont effectué un certain nombre de recommandations spécifiques à chacun des Groupes composant les deux Sections, qui s'emploient à cibler et à hiérarchiser leurs priorités de recherche en fonction de leurs atouts et de leurs possibilités. Ces recommandations serviront à la planification à venir des deux Sections et à l'élaboration de collaborations avec d'autres Sections du CIRC.

26. Le Directeur prend note des encouragements émis par les comités d'audit à développer les travaux dans les PRFI ainsi que de leur soutien quant à la mise en place d'une approche interdisciplinaire dans la Section NME.

27. Le Directeur poursuivra ses discussions avec l'OMS et d'autres partenaires potentiels sur la personnalisation des outils d'évaluation alimentaire élaborés par le Groupe DEX, sous forme d'applications destinées à des pays non européens.

28. Le Conseil scientifique a recommandé au Directeur de s'adresser au Conseil de Direction pour obtenir davantage de ressources pour le projet EPIC. Au cours de ces quatre dernières années, le Directeur, ainsi que ses collègues de la Section NME, se sont employés à identifier des contributions volontaires afin de financer l'infrastructure du projet EPIC, enregistrant un succès notable avec l'obtention de la subvention de la CE sur les études de cohortes prospectives longitudinales-BBMRI. Le Directeur et la Section NME ont également assuré la gestion des coûts, en établissant un modèle commercial pour l'accès aux échantillons biologiques de l'étude EPIC et en renégociant le contrat relatif à l'azote liquide fourni à la biobanque.

29. Au vu des demandes soumises au Fonds spécial du Conseil de Direction, dont une requête de soutien au budget ordinaire, le Directeur n'a pas présenté, cette année, de demande spéciale de fonds supplémentaires pour l'étude EPIC au Conseil de Direction. Des sources alternatives de financement seront recherchées en 2013 et, en cas d'échec de ces recherches, le Directeur pourra s'adresser à nouveau au Conseil de Direction lors de sa 56^{ème} session et lui demander d'examiner cette question.

Modifications apportées aux sessions du Conseil scientifique

30. Conformément aux recommandations du Conseil scientifique, le Directeur continuera à programmer les réunions d'audit des Sections immédiatement avant les réunions du Conseil scientifique.

31. Le Directeur s'est également félicité de pouvoir travailler avec le Conseil scientifique sur un système d'évaluation alternatif pour les audits.